



MINISTÈRE DE LA CULTURE

FICHE DE POSTE / 2018-148450

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs (ses) handicapés (es).

Intitulé du poste (F/H): Chef.fe du bureau du contrôle et de la collecte des archives publiques

Catégorie statutaire : A+
Corps : conservateurs du patrimoine
Code corps: CSVT
Spécialité : Archives
Groupe RIFSEEP* : 2

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Culture et patrimoine –

Emploi(s) Type : Responsable d'un fonds patrimonial ou de collections – CUL10B

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Service interministériel des archives de France
56, rue des Francs-Bourgeois - 75003 PARIS

Missions et activités principales :

Au sein du service interministériel des archives de France (sous-direction de la politique archivistique), le bureau du contrôle et de la collecte des archives publiques (4 agents) anime la politique nationale en matière de contrôle des archives courantes et intermédiaires papier et numériques et de collecte des archives définitives. A ce titre, le bureau :

- pilote l'élaboration des règles d'évaluation, de sélection et de collecte applicables aux archives publiques, (au format papier ou électronique) des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités territoriales, et en évalue leur application ;
- pilote et évalue l'exercice du contrôle scientifique et technique sur les archives des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat ;
- pilote les dossiers législatifs et réglementaires en lien avec son domaine d'activité ;
- anime la politique du service interministériel des archives de France en direction des collectivités territoriales pour le développement de l'archivage numérique (dispositif AD-Essor, participation à l'Institut national partenarial dans le cadre du programme DCANT pour le développement de l'administration numérique dans les territoires).
- Participe à l'animation du réseau des Archives de France.

Le bureau exerce de plus le contrôle scientifique et technique sur les archives publiques des collectivités d'Outre-mer ne disposant pas d'un personnel d'État mis à disposition (Nouvelle-Calédonie, Polynésie, etc.).

Ces missions s'exercent dans la plus grande transversalité et dans une coopération constante avec les autres bureaux de la sous-direction, ainsi qu'avec le réseau des Archives de France, dont une bonne connaissance est un pré-requis indispensable. Le/la titulaire possède des aptitudes pédagogiques et relationnelles, une forte capacité de travail en équipe, d'animation et de coordination. Elle/il dispose de qualités relationnelles

lui permettant de représenter le ministère auprès de différentes instances : Conseil d'État, réunions interministérielles, etc. Le poste exige une grande réactivité, de la disponibilité, une forte capacité d'adaptation, de proposition et d'anticipation.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

Connaissance de la législation et de la réglementation sur les archives - Expert

Connaissance de l'histoire, de l'organisation et du fonctionnement de l'administration - Expert

Connaissance de la méthodologie de conduite de projet – Maîtrise

Savoir-faire

- Définir et évaluer des objectifs - Expert
- Analyser des situations et des dossiers - Expert
- Animer, coordonner et gérer des relations avec différents types de partenaires, notamment les réseaux professionnels - Expert
- Capacité à piloter des groupes de travail - Maîtrise
- Travailler en équipe comme en réseau - Maîtrise

Savoir-être (compétences comportementales)

- Sens de l'innovation / créativité
- Sens des relations humaines et esprit d'équipe
- Esprit de synthèse
- Réactivité

Environnement professionnel :

(description brève du service)

Au sein du service interministériel des archives de France, le bureau du contrôle et de la collecte est un des quatre bureaux/mission composant la sous-direction de la politique archivistique, que sont le bureau des missions et de la coordination interministérielle, le bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels, et la mission des archives privées.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Liaisons hiérarchiques :

Sous-directrice en charge de la sous-direction de la politique archivistique

Chef du service interministériel des Archives de France

Directeur général des patrimoines

Liaisons fonctionnelles :

Autres services du service interministériel des archives de France et notamment le bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels et le bureau des missions et de la coordination interministérielle
Départements transverses de la direction générale des patrimoines

Inspection générale des patrimoines, collège archives
Sous-direction des affaires juridiques
Bureau des affaires européennes
Réseaux territoriaux des Archives

Administrations et organismes produisant et recevant des archives publiques

Perspectives d'évolution :

Direction des services d'archives
Responsables de départements ou bureaux au sein de la DG des patrimoines et de la DG des médias et industries culturelles

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Qui contacter ?

Informations :

Informations :

Catherine Junges, sous-directrice de la politique archivistique (catherine.junges@culture.gouv.fr ; 01 40 27 60 15)

Envois des candidatures :

Guillaume d'Abbadie, chef du Service interministériel des Archives de France par intérim

Service interministériel des Archives de France, 56 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris



Une copie de la candidature (lettre + CV) doit obligatoirement être adressée par le candidat :

- par courriel, à l'adresse suivante : candidature.dgp@culture.gouv.fr, en précisant dans l'objet du message : l'intitulé du corps concerné et le numéro BIEP de la fiche de poste (ex : Candidature agent d'accueil, de surveillance et de magasinage (AASM), fiche BIEP n ° 2018-XXX).

- par courrier au Ministère de la culture , « sous-direction des métiers et des carrières (SRH1) » , 182 rue Saint-Honoré, 75033, PARIS cedex 01.

Modalités de recrutement

les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : 2018